



DAMPIERRE-LES-BOIS

Info Magazine

N°25
Décembre 2017



MC coiffure 03.81.93.05.98

Sandrine ISARTE

28 Grande-Rue
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

mardi et vendredi : 9h à 18 h
mercredi : 9h à 12h
jeudi : 9h à 20h30
samedi : 7h à 14h



CROQ KEBAB

RESTAURATION RAPIDE
sur place ou à emporter

15 Grande-Rue Tél. : 03.81.96.15.15
2549 Dampierre-les-Bois



THERCO Parc d'activité
du MOULIN
Assistance Chauffage 5, rue des Eaux
25490
DAMPIERRE LES BOIS

Site : therco.fr

- Maintenance et installation Chauffage et climatisation
- Contrat d'entretien chaudières

Tél: 03 81 93 25 66 - Courriel : contact@therco.fr

Fm
informatique

- Vente informatique
- Maintenance informatique
- Formation
- Création et Hébergement de sites internet
- Téléphonie VOIP

8 Grande-Rue - 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél. 03 81 31 12 63 - Fax : 03 81 31 12 31

<http://www.fm-informatique.com> / e-mail : lionel@fm-informatique.com

Quincaillerie - Droguerie

HOME BY MULLER

4, Rue des Vergers 25490
DAMPIERRE-LES-BOIS

Tél. 09.82.25.67.63 - Fax. 09.83.24.67.63
mail : h-b-m@orange.fr

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h (fermeture le jeudi matin
et le samedi à 18h)

NOUVEAU : RELAIS POSTE À VOTRE SERVICE

www.peinture-discount.com

Ferry
distribution

10, Rue des Rochers
25490 DAMPIERRE LES BOIS

Heures d'ouverture
(lundi au samedi inclus) :

1^{er} mars/31 octobre :
8h-12h et 14h-19h

1^{er} novembre/28 février :
8h-12h et 14h-18h

Tél. 03 81 95 21 94 - Fax : 03 81 95 49 84
E-mail : contact@ferry-distribution.com

Angel' Coiff
à domicile

Contactez moi au 06 78 48 94 25



ÉDITORIAL

Bonne année 2018 à Dampierre !

De l'année qui se termine que retiendra-t-on, la chaleur et la canicule ? Nous devons nous rendre à l'évidence, nous vivons depuis quelques années une évolution liée au réchauffement climatique qui ne peut que nous interpeller. Les scientifiques eux-mêmes s'interrogent sur l'effet durable ou passager de ce phénomène. Depuis plusieurs jours, nous constatons tout de même que l'hiver peut être froid dans l'est de la France.

Si nous effectuons un retour en arrière de 12 mois, qui prévoyait l'élection d'Emmanuel Macron à la fonction de Président de la République ? Suite à cette élection, le paysage politique en France se trouve modifié. Les réformes entreprises ne laissent personne indifférent tant au niveau des particuliers que des collectivités locales. La suppression de la taxe d'habitation, peut être autant attendue par nos concitoyens que redoutée par les collectivités locales qui voient là une perte d'autonomie financière. J'espère que cette suppression allégera effectivement la pression sur les ménages modestes, que l'Etat assurera la compensation intégrale et ne pénalisera pas les finances communales qui subissent régulièrement depuis quelques années un effet ciseau entre baisse des dotations et hausse des prélèvements.

Concernant notre commune, alors que nous sommes à mi mandat, une grande partie du programme proposé en 2014 a été réalisée : aménagement du quartier du secteur du Gros Pré et de la rue des Minerais, extension de l'école maternelle, réhabilitation des anciens locaux Concastri. Les travaux de transformation des anciens ateliers communaux de la rue de la Place en périscolaire sont en cours, le bâtiment devrait être opérationnel dans quelques mois.

Nous disposons aujourd'hui d'une qualité d'accueil exceptionnelle en matière scolaire avec 8 classes, soit une par niveau. Pour conserver ce dynamisme et renouveler notre population, nous devons donner la possibilité à de nouvelles familles de venir s'installer à Dampierre-les-Bois.

C'est pour cette raison que nous travaillons depuis plusieurs années à l'aménagement du secteur de la Combe Saint-Laurent. Le sujet est compliqué, les obstacles sont nombreux mais le dossier avance et les travaux devraient débuter dans quelques mois... il en va de l'avenir de notre village.

L'ensemble de ce programme se réalise avec des budgets stables équilibrés en recettes et en dépenses, avec un recours à l'emprunt maîtrisé de façon à préserver l'avenir sans augmenter les taux des impôts locaux. Nous nous efforçons de contenir les charges de fonctionnement et à bien encadrer l'investissement en raison des incertitudes liées à la compensation de la taxe d'habitation et aux dotations de l'Etat.

De la vie quotidienne du village, nous retiendrons également que notre doyenne, Mme Marguerite Courty, vient de fêter son centenaire et que cette année 2017 a malheureusement été marquée par la disparition de plusieurs «personnalités dampierroises».

En cette période, je présente à tous, jeunes ou moins jeunes, mes vœux de bonnes fêtes et de bonne année 2018



pleine de réussite familiale ou professionnelle et de petits bonheurs quotidiens.

Le Maire,
Marc TIROLE

SOMMAIRE

BILAN ET PROJETS	4-5
<i>Dernier regard sur 2017 et perspectives pour 2018</i>	
VIE ÉCONOMIQUE	6-7
<i>- Transvaal-Grès</i> <i>- Cristel</i>	
RÉTRO	8-9
<i>Une année en images</i>	
PORTRAITS	10-11
<i>- Paulette et son harmonium</i> <i>- Avec tambour et sans trompette</i> <i>- Graine de champions au Judo-Club</i>	
LA VIE DU VILLAGE	12-13
<i>- Le passage de la flamme olympique</i> <i>- De tout... un peu</i>	
PRATIQUE	14
<i>Les informations en bref</i>	

INFO-MAGAZINE

Mairie de Dampierre-les-Bois
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone: 03.81.93.01.18

E-mail :

mairie@dampierresbois.fr

Site internet : www.dampierresbois.fr



Directeur de la publication :
Marc TIROLE
Responsable de la rédaction :
Daniel LEHMANN

Conception - réalisation :
ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél : 06.80.85.78.66
PURE IMPRESSION
Dépôt légal décembre 2017

Dernier regard sur 2017, perspectives pour 2018

Les nouveaux ateliers municipaux



Des locaux plus vastes pour les employés municipaux.

Si les nouveaux ateliers municipaux avaient été inaugurés fin 2016, c'est bien au début du printemps 2017 que les employés ont pris possession de leurs nouveaux locaux de la rue des Rochers (l'ancien bâtiment qui appartenait à l'entreprise de maçonnerie Concastri). Sur un terrain d'environ 60 ares, ils disposent d'un bâtiment réhabilité d'une surface de 350 m², avec notamment un dispositif de récupération d'eau et des locaux de stockage pour le sel de déneigement. Ce projet a donc permis de doter les services techniques de locaux plus fonctionnels, mais aussi de libérer l'espace de la rue de la Place pour y aménager le périscolaire, actuellement en cours de réalisation.

Le Périscolaire sur de bons rails



Les entreprises travaillent sur les aménagements intérieurs.

Commencé en juin dernier, le grand chantier d'aménagement des anciens ateliers municipaux en bâtiment périscolaire connaît son épilogue en 2018. Les travaux vont bon train actuellement. La toiture, les fermetures extérieures et les cloisonnements intérieurs sont d'ores et déjà achevés. Les entreprises vont désormais passer à la partie aménagement et décoration, à l'abri et au sec, si bien que les conditions météo n'auront pas d'incidence sur les travaux.

Pour l'heure, le planning est respecté : rappelons que les élus souhaitent que le bâtiment, qui accueillera la restauration scolaire et les activités périscolaires, soit opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018. Si d'aventure le chantier était terminé plus tôt que prévu (avant le dernier trimestre scolaire), les élèves pourraient profiter des nouvelles installations avant la prochaine rentrée.



Les fermetures extérieures sont en place.

Retour à la semaine de 4 jours

Le gouvernement a donné le choix aux communes de réorganiser, ou pas, les rythmes scolaires dans les écoles primaires. A Dampierre, rien n'a été fait dans la précipitation et les élus ont souhaité consulter les parents d'élèves avant de prendre une décision, sachant que la commune devait communiquer celle-ci aux services de l'Education nationale pour le 22 décembre. Un sondage a donc été effectué en novembre et une (très forte) majorité de parents s'est déclarée favorable au retour à la semaine de quatre jours. Une décision bienvenue pour la commune qui, si elle avait maintenu les neuf demi-journées d'école, n'aurait plus bénéficié des aides de l'Etat. Autrement dit, il aurait été nécessaire soit de grever un peu plus le budget communal, soit d'augmenter la participation des parents. Le retour à la semaine de quatre jours va donc contenter tout le monde et la nouvelle organisation prendra effet à la rentrée de septembre 2018.



Combe Saint-Laurent : ça avance



Les travaux débiteront par l'abattage des arbres où sera aménagée l'entrée du quartier.

Cela fait déjà un certain temps que nous vous parlons de l'aménagement de la Combe Saint-Laurent (le secteur entre la rue de Beaucourt et la rue des Minerais), un nouveau quartier de deux hectares qui accueillera une cinquantaine de logements (maisons individuelles, maisons de ville et petits collectifs). Si le dossier ne semble pas avancer «sur le terrain», il suit son cours en coulisses. Il faut dire que cette affaire, singulièrement complexe, l'est encore plus en raison des contraintes administratives. Mais les choses se décantent petit à petit. Ainsi, la quasi totalité des terrains sont sur le point d'être acquis par la Société Publique Locale Territoire 25, l'aménageur, et les premiers travaux pourraient débiter au deuxième trimestre 2018. Dans un premier temps, les arbres rue de Beaucourt (notre photo) seront abattus, ce secteur constituera l'entrée du futur quartier.

Après consultation des entreprises, les travaux d'aménagement de voirie pourront ensuite commencer. Mais là encore, il est nécessaire que les différents partenaires se mettent d'accord, notamment les services de l'Etat. La présence du ruisseau, qui doit être laissé à l'air libre, est une contrainte à gérer, de même que le bassin d'orage, situé un peu plus haut : si cet équipement appartient à Pays de Montbéliard Agglomération, il se trouve sur Dampierre, il sert à la ville de Beaucourt et il est entretenu par Véolia ! Autrement dit, il convient de définir une fois pour toutes qui doit assumer les frais relatifs à l'évacuation des boues de Beaucourt... Et l'Etat demande que ce problème soit réglé avant de construire ce nouveau quartier. Affaire à suivre donc...

Assainissement en cours

Au chapitre des projets 2018, on trouve les travaux d'assainissement de la rue de la Rougeole et de la rue des Sapins, un chantier qui a commencé il y a quelques semaines. Comme nous l'avons déjà expliqué, un nouveau collecteur eaux usées va être posé.

A signaler que, dans la mesure où la chaussée, rénovée en 2010, était en bon état, il n'est pas prévu de refaire un tapis d'enrobé sur l'ensemble. L'entreprise est simplement tenue de remettre en état, avec de l'enrobé, les secteurs qui auront été creusés.

Dans le programme d'assainissement de Pays de Montbéliard, la suite des opérations de remise aux normes des rejets d'eaux usées concernera l'impasse de la Carrière et la rue des Petits Parterres, la date précise n'étant pas encore connue.



Les travaux de la rue de la Rougeole et de la rue des Sapins.

Vidéo protection



En collaboration avec la Gendarmerie, les élus ont étudié la question de la vidéo-protection dans le village, un équipement désormais courant dans les collectivités. Il est donc envisagé d'installer des caméras dans certains secteurs «sensibles». L'objectif n'est pas de «surveiller» les Dampierrois, mais plutôt de pouvoir aider les enquêtes en cas de cambriolages ou d'actes d'incivilité.

Les premiers appareils pourraient être mis en place l'année prochaine.

Eclairage public rue de Beaucourt



Depuis quelques années, la limite de Dampierre côté Beaucourt se situe au niveau du magasin Villaverde et la limitation de vitesse est donc de 50 km/heure sur ce tronçon en agglomération.

En 2018, les élus envisagent de remédier au «trou» noir, dépourvu d'éclairage public, dans le secteur compris entre la propriété Soranzo et l'entreprise Mécasoudure. L'opération sera menée avec le SYDED qui, pour ce type d'investissement, apporte une participation financière.

L'éclairage sera installé sur un côté de la chaussée (à droite quand on vient de Beaucourt).

Révision du PLU

En 2018, le Conseil municipal va engager la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'objectif est de définir de nouvelles zones à urbaniser pour les quinze années à venir.

L'objectif du PLU 2003 était de gagner une centaine d'habitants grâce à de nouvelles constructions rendues possibles (notamment dans le secteur des Coteaux). Cet objectif a été atteint, les effectifs scolaires ayant augmenté de façon sensible. De deux classes à la maternelle et trois classes en élémentaire en 2007, on est passé aujourd'hui à trois classes à la maternelle et cinq en élémentaire. Désormais, le but n'est pas d'augmenter un peu plus la population dampierroise, mais de la stabiliser. C'est important pour les écoles, les commerces locaux, la vie associative,... Les différentes phases administratives vont se succéder en 2018, jusqu'à l'enquête publique, l'approbation de cette révision du PLU étant prévue courant 2019.

L'esprit de famille

Créée en 1972 par Christian Folliet, Transvaal-Grès est plus que jamais une entreprise familiale.

Tout le monde ne le sait pas, mais la société Transvaal-Grès est bel et bien basée à Dampierre-les-Bois et non pas à Feschès-le-Châtel ! En 2000, le fondateur a laissé les clés à ses enfants pour s'en aller à la retraite (voir encadré ci-dessous), mais Transvaal-Grès, qui avait débuté ses activités par la négoce de carrelage avant de se lancer dans la salle de bains, n'a pas changé de cap et reste un spécialiste en la matière. Philippe Folliet : «Lorsque j'ai succédé à mon père, j'ai fait le choix stratégique d'axer notre activité sur la conception et la réalisation de salle de bains clés en main. Ayant fait les Beaux-Arts, c'était mon truc ! Si nous n'avions conservé que la négoce du carrelage et des meubles, je pense que Transvaal-Grès n'aurait pas tenu face aux grands groupes. En sortant des sentiers battus et en proposant un service complet, nous parvenons à tirer notre épingle du jeu tout en restant une entreprise à taille humaine d'une vingtaine de personnes et où, je crois, il fait bon travailler. Le fait qu'il n'y ait pas de turn-over aisé du personnel en est la preuve» En 2000, Transvaal-Grès a doublé sa surface d'exposition en rognant sur la partie dépôt pour aménager un show-room présentant soixante salles de bains sur quelque 530 m². «Si nous n'avions pas pris ce virage, souligne Philippe Folliet, nous ne serions peut-être plus là aujourd'hui. Il y a une vraie demande en matière de salles de bains, c'est devenu une pièce importante pour les gens qui ont compris que ce n'était pas une cuisine. Le travail est plus complexe, il faut davantage d'intervenants, carreleurs, plombiers, électriciens, peintres, poseurs de plafonds... d'où une gamme de prix très vaste avec, il est important de le préciser, une garantie décennale.»

Aujourd'hui, l'activité de l'entreprise est constituée à 80% par l'aménagement de



Philippe Folliet dans le show-room de Transvaal-Grès où 60 salles de bains sont présentées.

salle de bains. Les projets sont présentés aux clients en 3D et Transvaal-Grès s'occupe ensuite de tout, dans tous les corps de métiers, en assurant le suivi du chantier. En moyenne, quinze jours sont nécessaires pour réaliser un projet, le budget moyen se situant entre 10.000 et 30.000 €... mais cela peut monter beaucoup plus haut suivant les souhaits du client et les possibilités qui existent désormais, tant dans les matériaux que dans les accessoires «high tech».

L'atout de la notoriété

L'un des atouts de Transvaal-Grès est aussi de surfer sur sa réputation, comme le précise Philippe Folliet : «Nous avons acquis une vraie notoriété dans notre domaine et, pour 2018, nous devrions réaliser entre 140 et 150 salles de bains. Cette pièce ne sert plus uniquement à faire sa toilette, c'est un espace de détente, voire de rencontre, où l'on veut se sentir bien. Et les besoins sont différents suivant les âges : les personnes âgées voudront supprimer leur baignoire pour installer une douche plus accessible, tandis

que les jeunes opteront pour le bluetooth dans la douche afin d'être connectés avec leur smartphone et avoir de la musique... pourquoi pas avec des leds... Tout est aujourd'hui possible, notre catalogue le démontre, nous vendons des robinets à 95 €... mais aussi à 700 €».

Transvaal-Grès rayonne dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de son siège et ne souhaite pas se développer au-delà des frontières locales : «Notre spécificité fait que, parfois, nous avons des demandes de chantiers lointains. C'est vrai que si nous étions à Dijon ou à Strasbourg, nous ferions un chiffre d'affaires bien supérieur. Mais nous tenons à cette philosophie du bien-être, de cette proximité avec nos clients. Ici, nous avons un bel environnement et tout le monde est heureux de venir travailler le matin. Nous bénéficions d'une bonne image depuis quarante-cinq ans, nous tenons à la conserver. Transvaal-Grès est une entreprise saine, nous avons connu une évolution constante et il est important qu'elle perdure, dans le même esprit familial.»

des produits grâce aux reconstitutions de salle de bains. Depuis 2000, Philippe, Pascal et Patricia Folliet ont donc repris le flambeau, restructurant l'entreprise en fermant les agences de Belfort, Wittenheim et Sierenz pour mettre le paquet sur Dampierre. Philippe chapeaute l'ensemble, Pascal gère «Atrium», entité de Transvaal-Grès spécialisée dans la pose des salles de bains.

Quant à Patricia, elle s'occupe plus particulièrement de la comptabilité et de la décoration de la salle d'expo. Mais l'aspect familial de l'entreprise ne s'arrête pas là : l'épouse de Philippe y est également vendeuse, son beau-frère est chauffeur-livreur et Alexia, sa propre fille, est arrivée en septembre dernier... Peut-être pour perpétuer l'œuvre créée par son grand-père il y a bientôt cinquante ans ?

Cristel, il était une foi...

La foi, Bernadette et Paul l'ont eue quand ils ont repris Cristel en 1987, sur les «ruines» Japy. Trente ans après, l'entreprise est le fleuron de l'art culinaire français.

Le site est historique, l'entreprise qui y est installée aujourd'hui est une référence. Si l'empire industriel bâti au XIX^{ème} siècle par Frédéric Japy n'a pas résisté ni aux guerres, ni à l'arrivée du plastique, pour disparaître en 1981, Paul et Bernadette Dodane ont réussi la gageure de le faire renaître. Avant eux, quelques ouvriers déterminés avaient bien tenté de relancer l'usine sous le nom de Cristel, sans succès. C'est alors que le couple audacieux et déterminé a pris les choses en main en 1987. Bernadette Dodane : «Pour relancer l'entreprise, il fallait jouer la carte de l'innovation. C'est ainsi que Paul, mon mari, créateur dans l'âme, a conçu le concept «Cuisson service» à poignées amovibles, c'est-à-dire des instruments uniques, utilisables tant pour cuisiner que pour servir à table. Et, surtout, nous sommes parvenus à produire des articles culinaires aussi efficaces que beaux, la rencontre de deux axes, l'esthétisme et la fonctionnalité.» Ce n'était pas gagné d'avance, Mme Dodane s'en souvient encore : «Notre réussite, nous la devons à l'envie d'entreprendre de mon mari. Pourtant, il n'a jamais vraiment mesuré les risques que nous prenions. Personnellement, en tant que gestionnaire, je m'inquiétais ! Je l'ai laissé faire... et nous sommes repartis à zéro et même en-dessous, en reprenant tout le personnel, dans une ruine industrielle où nous sommes restés huit ans avant de rénover les locaux. Et nous avons même hypothéqué notre maison !» Aujourd'hui, trente ans après, Cristel est une société en pleine santé avec une centaine de salariés. Paul et Bernadette en sont toujours les co-présidents, tandis qu'Emmanuel Brugger et Damien Dodane, en binôme, assurent conjointement la direction générale.

Des articles garanties à vie

Au fil des années, Cristel a élargi sa gamme de produits en fonction des développements technologiques et des nouveaux articles de cuisson. Mais l'entreprise n'a en rien changé son fonctionnement, concevant et fabriquant toute une panoplie d'articles culinaires en inox, garantis à vie. Du haut de gamme, bien entendu : «Les gens ne le savent pas toujours, explique Bernadette Dodane, mais il y a beaucoup de technique dans un ustensile de cuisine qui va au feu. Nos produits sont étudiés très finement afin de conserver tous les éléments nutritionnels que l'on cuisine. Le secret de nos produits, ce sont les matériaux employés, l'inox et les alliages, mais aussi l'excellence de notre savoir-faire.»



Cristel, synonyme de qualité et de créativité, pense et fabrique la quasi totalité de sa production



Bernadette Dodane, co-présidente de Cristel.

Autre fierté de Mme Dodane, le label «Origine France Garantie» décerné à Cristel il y a quelques années : «Le public veille de plus en plus à acheter français, tout simplement pour contribuer au maintien de l'emploi dans notre pays. Je puis dire que 90% des produits que nous commercialisons sont fabriqués chez nous, c'est unique en France dans notre secteur d'activité. En fait, seul les couvercles en verre ne sont pas faits ici, mais ces pièces sont quand même réalisées en France.»

De 680.000 € au départ, Cristel est passé à un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 13 millions d'euros. Leader en France, l'entreprise travaille également beaucoup à l'international : «Nous travaillons avec une trentaine de pays, dont le Japon depuis 1992. Ce n'est pas rien que d'avoir conservé un marché là-bas depuis 25 ans ! Au Japon, Cristel est présent dans des endroits prestigieux. Concernant les Etats-Unis, nous sommes en progression de 62% cette année.»

Installée sur deux communes, Dampierre-les-Bois et Feschès-le-Châtel, la société Cristel reste fidèle à son site emblématique : «Nous avons eu de nombreuses sollicitations pour nous installer ailleurs. Mais nous tenons à conserver notre situation, dans des murs empreints de l'histoire Japy. Et l'avenir, comment le voit-elle ? «Nous devons plus que jamais renforcer notre présence sur les marchés européens et mondiaux, tout en affirmant notre indépendance, garante de la qualité de nos produits. Sans perdre de vue que ceux-ci sont garantis à vie... ce qui nous oblige à trouver sans cesse de nouveaux clients.» Et à plus long terme ? «Je souhaite simplement que Cristel garde son âme, avec à sa tête des personnes capables de bien gérer l'entreprise. Je ne voudrais pas que des financiers ou des spéculateurs en reprennent un jour les rênes. Une entreprise est un outil de travail, un bien social... Cristel est en plus une formidable aventure humaine.»

Toujours des projets...

Les dirigeants de Cristel ont toujours des projets dans la tête. Le prochain, actuellement à l'étude, est de construire une extension qui permettra d'aménager un espace de valorisation du savoir-faire. Il ne s'agira pas d'un musée, mais d'un lieu où le public pourra se rendre compte de l'évolution de l'entreprise et de l'excellence de son savoir-faire. Devant son succès, une nouvelle école de cuisine sera également construite, avec un jardin bio à l'extérieur. Ouverte aux personnes de 7 à 77 ans, elle fonctionnera quasiment tous les jours.

Les trois enfants ont succédé au papa

Christian Folliet avait créé Transvaal-Grès dans un ancien bâtiment Japy avant de construire le bâtiment actuel qui, dans un premier temps, fut détruit par incendie lors d'un cambriolage ayant mal tourné en 1990. Reconstitué l'année suivante, il abrite toujours le fameux «show-room», concept dont Christian Folliet fut un précurseur dans l'Aire urbaine, les clients pouvant parfaitement se rendre compte



Janvier : Repas des Seniors.



Février : Opération Entraide.



Février : Leçon d'instruction civique pour les écoliers.



Mars : Nettoyage de printemps.



Mars : Plantation de sapins.



Mars : Carnaval des rues.



Avril : Accueil des nouveaux Dampierrois.



Mai : Brocante du Comité des Fêtes.



Mai : Je fleuris mon village.



Mai : Piste routière à l'école.



Juin : Marché du soir.



Juin : Remise des dictionnaires.



Juin : Fête des écoles.



Juillet : Fête de la Musique et feu d'artifice.



Septembre : rentrée scolaire.



Octobre : Bourse bébé/enfant.



Octobre : Opération Brioches.

Paulette et son harmonium

Rencontre avec Paulette Girard qui joue de l’harmonium à l’église depuis plus de soixante ans.

Dans la maison où elle vit depuis toujours ou presque, Paulette a ses repères. Bien qu’aveugle, elle s’y déplace seule, sans aide. Et c’est même elle qui, chaque jour, monte à l’étage pour ouvrir les volets de l’appartement de sa cousine et s’occuper d’elle, handicapée et sur un fauteuil roulant. Paulette Girard, tous les Dampierrois de souche la connaissent, même ceux qui ne fréquentent pas régulièrement le culte catholique. Elle est surtout connue parce que, depuis plus de soixante ans, c’est Paulette qui est aux commandes de l’harmonium lors des messes et des enterrements. A 82 ans, elle compte bien continuer... et les paroissiens l’espèrent aussi ! La vie de Paulette n’a pas été un chemin de roses... Dampierroise de naissance (même si elle a poussé son premier cri à la clinique des Berceaux à Belfort), elle est née malvoyante : *«Je suis née avec un oeil qui ne voyait pas et un autre pas beaucoup ! A l’école primaire, on m’a très vite conseillé d’être placée pour apprendre un métier, car je ne pourrais jamais aller à l’usine comme les autres.»* C’est ainsi qu’elle entra dans un institut spécialisé à Still (Alsace) où, pendant quatre années, Paulette apprit le braille, le canage de chaises, la broserie... et un peu de musique, en l’occurrence le solfège et l’harmonium. *«Lorsque je suis revenue à Dampierre, raconte Paulette, des gens de la paroisse catholique m’ont proposé de jouer à l’église... je n’étais pas assez douée pour jouer ailleurs car j’avais commencé l’apprentissage de la musique à 16 ans et c’était trop tard...»* Une considération modeste qui, soit dit en passant, n’est pas l’avis des gens de la paroisse... qui pensent qu’elle aurait très bien pu enseigner son art et devenir professeur. Mais Paulette, qui perdit progressivement et complètement la vue, préféra travailler avec son père au cannage de chaises.

Les messes puis les enterrements

Ainsi, depuis 1954 et donc depuis l’âge de 19 ans, Paulette Girard «tient» l’harmonium de l’église : *«Au début, je ne jouais que pendant les messes. Puis on m’a demandé de jouer également pour*



Paulette Girard, l’un des piliers de la paroisse catholique.

les enterrements, c’était trop triste sans musique !» Durant toutes ces années, elle a donc accompagné de nombreux Dampierrois dans leurs derniers instants... Dotée d’une formidable mémoire, Paulette a appris ses partitions, en braille, par cœur. Et lors de l’office, comme ses mains sont prises sur l’harmonium, elle n’a pas droit à l’erreur et les «trous» de mémoire lui sont interdits ! Mais elle a plutôt confiance en elle, connaissant sur le bout des doigts la plupart des nombreux chants de son répertoire. Malgré une santé déclinante, Paulette est toujours là et la paroisse catholique compte plus que jamais sur sa présence, d’autant que personne n’autre ne sait jouer de l’harmonium. Véritable exemple de longévité, Paulette s’investit également lors des kermesses, réalisant par exemple des couvertures en tricot pour la tombola. Si, par le passé, elle a fait partie de plusieurs associations en rapport avec son handicap, elle a aujourd’hui abandonné ces fonctions. Sa vie s’écoule paisiblement, rythmée par les messes hebdomadaires et les célébrations auxquelles elle apporte la note musicale. Et l’harmonium qui trône dans sa salle-à-manger lui permet de répéter ses gammes... tout comme le vélo d’appartement, installé un peu plus loin, est là pour entretenir sa forme depuis qu’elle marche moins...



Sous le regard protecteur de Josselin Pierre, l’un de leurs entraîneurs, un combat... fictif entre Marie et Antonin.

Graine de champions au Judo-Club

Le Judo-Club de Dampierre-les-Bois se porte bien, merci ! Il compte dans ses rangs deux compétiteurs prometteurs qui ont déjà quelques titres à leur actif. Interview croisée avec **Marie Dembowiak** et **Antonin Duriez**.

Quel âge avez-vous, quelle est votre situation scolaire, à quel âge avez-vous commencé le judo et pourquoi avoir choisi ce sport ?
Marie Dembowiak : *«J’ai 14 ans et je suis en 3^{ème}. J’ai commencé le judo à l’âge de 6 ans... pour pouvoir me défendre et avoir davantage confiance en moi. Mais au fil des années, c’est devenu une vraie passion.»*
Antonin Duriez : *«J’ai 13 ans et je suis en 4^{ème}. Je fais du judo depuis l’âge de 9 ans. Ce sont mes parents qui m’ont demandé d’essayer... et cela m’a plu !»*
Quelles compétitions et quels titres avez-vous déjà remportés ?
M. D. : *«Cette année, en minimos catégorie moins de 48 kg, j’ai été championne du Doubs, puis championne de Franche-Comté. Ensuite, j’ai terminé 5^{ème} aux championnats de Bourgogne- Franche-Comté.»*

Avec tambour et sans trompette

Dampierrois depuis 1980, Jean-Marie Langlard est un pilier de la vie associative locale, notamment avec son tambour au sein de la batterie-fanfare.

Montbéliardais de naissance, Jean-Marie Langlard et son épouse Martine se sont installés un peu par hasard à Dampierre. Désireux de trouver une commune d’accueil calme et tranquille, près de tout, le couple a «craqué» pour Dampierre et ne regrette pas d’avoir construit rue Guillemaille. Jean-Marie s’est très vite intégré à la vie dampierroise. Lui qui jouait du tambour depuis l’âge de 9 ans au sein de l’Harmonie de Montbéliard a ensuite reçu des sollicitations de la batterie-fanfare l’Espérance : *«Je n’étais pas venu à Dampierre pour entrer dans la fanfare... mais j’ai finalement accepté. Après avoir conservé mes missions à Montbéliard pendant un temps, après avoir également donné un coup de main à l’Harmonie de Bart, je n’ai gardé que Dampierre.»* Le «virus» de la musique, M. Langlard l’a attrapé très jeune : *«En fait, à mon époque, c’était le foot ou la musique... et je n’étais pas trop footeux, alors je me suis mis au tambour. J’ai bien essayé le clairon, mais il n’y a rien qui sortait !»* S’il continue à pratiquer sa passion aujourd’hui, ce n’est pas que pour la musique : *«Jouer de la musique, c’est bien. Mais l’Espérance est aussi un groupe au sein duquel il règne une bonne ambiance, nous sommes une bande de copains. Et nous savons travailler quand il le faut, avec rigueur, et se détendre à d’autres moments.»* Forte d’une quinzaine de membres, la batterie-fanfare de Dampierre peine pourtant à recruter : *«C’est inquiétant pour l’avenir. Nous sommes quasiment tous des anciens et la relève n’est pas assurée. Il faut croire que les jeunes ne sont pas motivés par une telle activité ! C’est la raison pour laquelle il y a de moins en moins de fanfares. En tout cas, lorsque nous intervenons dans d’autres communes, où il n’y a pas de groupe, cela fait une belle publicité pour Dampierre !»* En moyenne, l’Espérance intervient entre une douzaine et une quinzaine de fois chaque année, pour les «services», c’est-à-dire les cérémonies patriotiques, mais aussi pour les événements festifs à Dampierre (Carnaval, brocante, Marché du soir,...), sans oublier les manifestations extérieures à la commune. Cela oblige les musiciens dampierrois à être toujours



au «top» : *«Nous nous retrouvons tous les jeudis pour les répétitions. Il nous arrive de rajouter parfois une séance en cas de besoin, car notre chef, André Gigos, est très rigoureux ! Et même si notre répertoire est vaste, nous essayons d’ajouter de nouveaux morceaux. Le dernier en date, c’est la Marseillaise, que nous avons jouée pour la première fois au 11 novembre, à Dampierre et à Morvillars. Cela s’est bien passé, grâce à un chef à la hauteur.»* Secrétaire-adjoint de l’Espérance, Jean-Marie Langlard assiste donc la secrétaire... qui n’est autre que son épouse Martine... Une passion partagée ! En retraite depuis trois ans (il était carrossier-peintre à l’ancienne «ARS» Peugeot), M. Langlard n’a pas le temps de s’ennuyer d’autant qu’en-dehors de la batterie-fanfare, il cumule d’autres activités puisqu’il est président de la Caisse Primaire d’Assurance Maladie du Doubs, tout en poursuivant son engagement de syndicaliste et en assurant les fonctions de vice-président des Compagnons du Boitchu qui vantent la saucisse de Montbéliard. On peut rajouter qu’il fait toujours partie des Tambours de Franche-Comté, mais aussi du Comité des Fêtes dampierrois et de la chorale «Les Cigal-hou». De quoi bien occuper des journées de retraité qui n’ont rien de paisibles !

l’entraînement, dont une séance de préparation physique le dimanche matin. Et nous nous efforçons d’avoir une alimentation équilibrée, avec des légumes et des fruits... et de ne pas nous coucher trop tard.»
Quelles sont les qualités pour être un bon judoka ?
M. D. et A.D. : *«Tout simplement les principes rappelés dans le code moral du judo, des valeurs telles que courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et politesse...»*

Le mot de la fin pour **Carine Brandt**, la présidente de la section : *«Marie et Antonin possèdent tous les deux un excellent mental et sont de la vraie graine de champion. En plus, ils bénéficient d’un cadre familial idéal et cela joue beaucoup. S’ils devaient un jour quitter le club de Dampierre pour pratiquer le judo à un niveau supérieur, ce ne serait que du bonheur ! On leur souhaite surtout de s’épanouir. Et je suis certaine qu’ils n’oublieront pas Josselin Pierre et Michel Drelich, deux judokas 4^{ème} dan, qui les auront amenés à ce niveau.»*

A noter qu’à la fin du mois d’octobre, Marie et Antonin ont encore gravi un échelon puisqu’ils ont été sélectionnés par le Comité du Doubs pour participer aux championnats de France par équipes à Ceyrat (Auvergne).

La flamme ravivée !



Une plaque commémorative a été présentée.

Le village a commémoré le 50^{ème} anniversaire du passage de la flamme olympique à Dampierre.

C'était le 25 décembre 1967 en début de soirée, il pleuvait et il faisait froid. A quelques semaines des Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble, prévus en février 1968, la flamme olympique était partie d'Innsbruck (Autriche), où avaient eu lieu les JO 1964, pour rejoindre Grenoble. Dampierre, sur le chemin, eut donc le privilège d'accueillir cet événement pas banal !

Michel Journot est l'un des six sportifs locaux à avoir porté la flamme olympique sur quelques centaines de mètres, avec André Martin (fils), François Metzger, Claude Roux, Jean-Claude Fallabrino et Yves Brial. Il n'a jamais oublié ce moment pas comme les autres et c'est lui qui a sollicité la Municipalité pour que l'on se souvienne - ou que pour que les jeunes découvrent - cette soirée «olympique», cinquante ans après.

Le samedi 2 décembre dernier au matin, de nombreux Dampierrois ont pris part à cette commémoration, notamment les CE2 de la classe de M. Laithier. Ceux-ci avaient travaillé le sujet en classe, recevant même l'ancienne athlète russe Ekatarina Baehr, qui a disputé les JO de Salt Lake City en 2002.

La flamme olympique, fictive, est arrivée par la rue de Badevel. Michel Journot s'en est emparé au pied de la Mairie, la transmettant aux écoliers qui rejoignirent ensuite l'école élémentaire, puis le gymnase où le relais a été passé à des coureurs d'Etupes. Bien sûr, tout cela était «pour de faux». Ce qui fut vrai, en revanche, ce fut l'émotion transmise à la Salle des Fêtes par Michel Journot. L'ancien footballeur dampierrois a rappelé comment, un soir d'hiver 1967, le village avait vu sa vie bouleversée par cet événement «planétaire» ! En quelques jours, la nouvelle étant arrivée neuf jours plus tôt, la Mairie et les membres du FC Dampierre avaient dû préparer l'événement, et c'est André Martin père, le Maire d'époque, qui avait désigné les six porteurs de la flamme olympique... en retenant les plus assidus aux entraînements !

En tout cas, ce passage de la flamme olympique à Dampierre avait attiré la grande foule en 1967, une foule en liesse applaudissant les sportifs à la lueur des feux de Bengale. Très ému en se remémorant toutes ces images qu'il n'a



Pendant son discours, Michel Journot était entouré de plusieurs anciens footballeurs dampierrois, Alain Moha, Guy Valcin, Michel Boiteux, Jean-François Vauthier, Joël Morin, Patrick Vernier, André Martin, Georges Muratori et Georges Daval.



A l'endroit où avait eu lieu le relais en 1967, Michel Journot a transmis la flamme olympique aux écoliers et prononcé quelques mots.



Les enfants ont emmené la flamme jusqu'à l'école...

jamais oubliées, Michel Journot a ensuite laissé la parole au Maire Marc Tirole qui a remercié tous les partenaires du jour, en expliquant que la Municipalité avait souhaité associer la jeunesse à cette commémoration, une jeunesse au sein de laquelle sommeille, peut-être, un champion olympique de demain...

Avant les discours, et après quelques notes des musiciens de la batterie-fanfare l'Espérance, les écoliers avaient raconté l'histoire des Jeux Olympiques. Notons enfin qu'une plaque commémorative a été réalisée, elle sera posée prochainement près de la Mairie.



A VOIR D'AUTRES PHOTOS EN DERNIÈRE PAGE DE CE NUMÉRO.

Les 100 ans de Marguerite



100 bougies pour Mme Courty, ici en compagnie du Maire Marc Tirole.

Depuis le 4 décembre, la commune de Dampierre compte une centenaire en la personne de Mme Marguerite Courty. Née le 4 décembre 1917 à Dampierre, Mme Courty a travaillé à la Casserie de Fesch-le-Châtel, puis elle a tenu les Economiques à Méziré avec son mari «Riquet», qui effectuait les livraisons à domicile le samedi. Après le décès de son époux en 1953, Marguerite a travaillé chez Japy à Beaucourt jusqu'à sa retraite. Depuis deux ans, la «gardienne du Temple» (elle habitait dans une maison au pied du Temple de Dampierre), Mme Courty réside à la Maison Blanche de Beaucourt. C'est là que le Maire Marc Tirole et son Adjointe Maryse Grandjean sont allés lui rendre visite pour lui souhaiter son 100^{ème} anniversaire.



Dampierre en habit de fêtes



Lors de l'avant dernière semaine de novembre, élus et employés communaux ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place les différentes décorations de Noël qui donnent un air de fête à Dampierre pour cette fin d'année. Si, en début de semaine, les employés communaux, aidés de Claude, Daniel et Jean-Claude, ont bénéficié d'un temps doux et ensoleillé, ce ne fut pas toujours le cas ! Le samedi 25 novembre, Gisèle, Elisabeth, Marc, Vincent, Jean-Marie et Daniel ont bravé la pluie et le froid pour décorer le perron de la Mairie. Comme vous pouvez le voir en couverture de ce magazine, le résultat en valait la peine ! Merci à tous ceux qui ont donné de leur personne pour décorer et illuminer le village.

Soirée Beaujolais



Une soirée de remerciements pour tous les bénévoles dampierrois.

Comme tous les deux ans, l'arrivée du Beaujolais nouveau a été l'occasion pour la Municipalité d'offrir une soirée de convivialité à tous les bénévoles des diverses associations locales qui, tout au long de l'année, se dévouent inlassablement pour assurer l'animation du village. Le Maire Marc Tirole a rendu hommage à leur engagement au service des autres.

Souvenirs de libération



Un moment de recueillement au Monument aux Morts.

Comme chaque année, la Municipalité et les anciens combattants ont commémoré l'anniversaire de la libération du village le 18 novembre 1944.

PRATIQUE

Repas des Seniors

Le repas annuel offert par la commune aura lieu **le dimanche 21 janvier 2018** à midi à la Salle des Fêtes. Tous les Dampierrois ayant atteint l'âge de 63 ans au 31 décembre 2017 y sont conviés. Les personnes concernées n'ayant pas reçu d'invitation sont priées de bien vouloir le signaler en Mairie. Les conjoints ou compagnons n'ayant pas atteint cet âge pourront participer au repas moyennant une contribution financière (23 €) sous forme de don à verser au Centre Communal d'Action Sociale. Cependant, il est nécessaire de s'inscrire **avant le 5 janvier 2018**. Comme chaque année, le service de cette journée sera assuré par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, ainsi que par les secrétaires de Mairie.

Bons de Noël

Un bon de Noël est offert par la commune aux Dampierrois **ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 décembre 2017**. Ce bon, d'une valeur de 25 €, devra être utilisé chez un commerçant dampierrois (alimentation) **avant le 15 janvier 2018**.

Vente de bois de chauffage

Pour le bois de chauffage, les inscriptions sont prises jusqu'au 31 mars 2018 et dans la limite des stocks disponibles. **Prix du stère livré : 45 € le stère de hêtre et 40 € le stère de chêne. Les inscriptions sont enregistrées uniquement au Secrétariat de Mairie (et non par téléphone).**

Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

Il est rappelé que le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté, à l'issue de laquelle une attestation de participation est délivrée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...).

Fermeture de la Bibliothèque

Pour les fêtes de fin d'année, la **Bibliothèque** fermera ses portes **du samedi 23 décembre 2017 au mardi 2 janvier 2018 inclus**.

Fermeture de la Mairie

La Mairie sera ouverte normalement pour les fêtes, sauf **les lundis 25 décembre 2017 et 1^{er} janvier 2018 (fériés)**.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les Mairies peuvent enregistrer les déclarations de Pacte Civil de Solidarité, ainsi que les modifications et dissolutions. Cet acte s'accomplit auprès de la Mairie du lieu de la résidence commune des futurs partenaires.

Les notaires peuvent également enregistrer ces déclarations. Ils sont plus à même de conseiller les futurs pacsés en fonction de leur situation personnelle. Mais cette démarche est payante.

Les modèles de déclaration et convention type ainsi que la liste des pièces à fournir sont à retirer en Mairie. Ils peuvent être également téléchargés sur le site www.service-public.fr

Une fois le dossier complet déposé en Mairie, un rendez-vous sera proposé pour l'enregistrement du PACS.

ETAT-CIVIL 2017



Naissances

12 janvier : Louise CAYOT
2 mars : Nathan BROS
7 mars : Juliette VALLAT
7 mars : Margot VALLAT
23 mars : Louise VIEILLE
20 avril : Noah FROSSARD
5 juillet : Zayn VAUFREY
9 juillet : Gabriella SEGUIN
8 septembre : Tara BERTIN
1^{er} novembre : Mathis MOUNIC
16 novembre : Louisa BRISSONI GOLFIER



Mariages

23 septembre :
Minzer MIAKAYIZILA et Audrey CONCASTRI
30 septembre :
Fabian GUTIERREZ et Laura TRABAC



Décès

2 janvier : René GAMBA
6 janvier : Nicolas MOREL
14 janvier : Jerzy KOZIOL
22 janvier : Claude GOUVIER
20 février : Jean-Pierre ROTH
27 février : André OVERNOY
28 mars : Rose ZAHND veuve BOILLOT
25 avril : Claude CHARPIOT
18 juin : Robert DORIOT
22 juin : Saïd ZIANY
3 juillet : Nicole BARTOLUCCI veuve BRINATI
12 juillet : Bruno CURTI
13 juillet : André FERCIOT
20 juillet : Ali MOHA
22 juillet : Jean-Marie THIBAUT
23 juillet : Rosalie HORVATH
21 août : Bernadette VAUTHIER épouse VIRION
3 octobre : Marc MANTAUX
21 octobre : Christian CHEVRIER
31 octobre : Jean-Pierre ROBIN
6 novembre : Yvonne MONTANARI veuve COLOMBET

Exonération de taxe d'aménagement

Par délibération, le Conseil Municipal a voté l'exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardins soumis à déclaration préalable (- 20 m²). Cette exonération sera applicable pour les dossiers déposés **à compter du 1^{er} janvier 2018**. Pour rappel, la taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable). Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès du Secrétariat de Mairie.



GENERALI

Christian LAVAL

Agent Général

36, Rue de Badevel
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Tél. 03 81 93 01 27 - Fax : 03 81 93 01 93

E-mail : claval@agence.generalif.fr

SARL DOUGOUD



AGENT PEUGEOT PEUGEOT

16 bis, rue de Beaucourt
25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 01 39 - Fax : 03 81 93 27 23

E-mail : sarl.dougoud@wanadoo.fr



Direction BEAUCOURT
DAMPIERRE LES BOIS

www.villaverde.fr

Listes électorales

Nous vous rappelons qu'il est impératif de vous inscrire sur les listes électorales **avant le 30 décembre 2017 (une permanence sera assurée en Mairie le samedi 30 décembre de 9h à 11h)**.

Sont concernés : les personnes nouvellement installées dans la commune et les jeunes qui ont 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2018 (non inscrits d'office). Les inscriptions sont prises sur présentation de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile, aux heures d'ouverture de la Mairie.

Rappel validité des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à **15 ans** pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans concerne les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2004 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes délivrées aux personnes mineures (durée 10 ans). Inutile de vous déplacer dans votre Mairie : si votre carte d'identité a été délivrée après le 2 janvier 2004, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Tout renseignement est à demander aux Mairies habilitées à recevoir les demandes ou consultable sur www.service-public.fr



Alimentation - Produits frais
et régionaux - Pain - Presse -
Journaux - Jeux de grattage -
FDJ - Pressing -
Livraison à domicile *

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
de 6h45 à 12h30 et de 15h à 19h30
DIMANCHE
de 7h30 à 12h30

25490 DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél. 03 81 93 01 83

* Voir conditions en magasin

La Municipalité de Dampierre remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration les différents annonceurs qui, en acceptant de figurer dans cette publication à travers un espace publicitaire, ont contribué à sa réalisation.



25 DECEMBRE 1967...

LA FLAMME OLYMPIQUE PASSE A DAMPIERRE !



La flamme portée par Yves Brial.



LES SIX PORTEURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE ET DEUX SPORTIFS INVITÉS :
De gauche à droite : François Metzger, Jean-Pierre Spony (footballeur de l'ASM Belfort), Michel Journot, Claude Bourquard (escrimeur belfortain médaillé de bronze à Tokyo en 1964), Claude Roux, André Martin (fils), Jean-Claude Fallabrino, Yves Brial.

2 DECEMBRE 2017...

COMMEMORATION DU 50^{EME} ANNIVERSAIRE

